

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Oui, je souhaite soutenir l'association VIVRE AUX ÉCLATS
avec un don de € par mois.

66 % de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 10 € par mois vous revient à 3,40 €.

Vous avez la possibilité d'arrêter à tout moment en nous contactant (04 78 24 33 37, vivre.aux.eclats@free.fr ou par courrier postal).

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) VIVRE AUX ÉCLATS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de VIVRE AUX ÉCLATS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Coordonnées du débiteur

Votre nom : Votre prénom :

Votre adresse :

.....

Votre contact (téléphone ou mail) :

Votre compte :

IBAN : _____

BIC : _____

Coordonnées du créancier

VIVRE AUX ÉCLATS
5 RUE PIZAY
69001 LYON
France

ICS : FR29ZZZ608066

Type de paiement : Récurrent

À

Le

Signature du débiteur

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

À retourner à
VIVRE AUX ÉCLATS
5 RUE PIZAY
69001 LYON
en y joignant votre RIB.

RUM (à remplir par VIVRE AUX ÉCLATS) :